

St-Benoît-de-Carmaux, le 2 avril 2020



Monsieur Thierry SAN ANDRES
Maire
de SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX

à

L'ensemble de la population

Le 1^{er} ministre a annoncé la prolongation des mesures de confinement pour une durée de 15 jours à compter du 31 mars 2020.

La Mairie restera donc fermée, afin d'éviter aux agents les déplacements non nécessaires.

Les missions essentielles, à savoir l'Etat Civil, le service funéraire et les services techniques continuent à s'exercer selon des modalités restreintes et sur demande.

Pour ces demandes, vous pouvez contacter :

- **Le responsable des services techniques au 06 77 74 86 24**
- **La Secrétaire générale au 06 30 24 87 76**

Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal line.

Thierry SAN ANDRES